

Le 8 septembre 2020.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 8 septembre 2020, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Madame Roseline Boucher est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La rencontre est publique, avec la distanciation obligatoire, le lavage des mains et le port du masque lorsque les gens circulent dans la salle. La séance est aussi enregistrée (son seulement).

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour, en ajoutant quelques points.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 10 août 2020 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par la secrétaire :

Salaire des élus	3 <sup>e</sup> versement	5 708,56 \$
Régie inter d'incendie des 3 Monts	3 <sup>e</sup> versement	9 492,58
Vivaco	usine	32,78
....	ampoules fluo bureau	94,88
Buropro	livres fonds culturel	155,03
....	papeterie	43,55
....	jeux repayé loisirs collectifs	134,94
Joujouthèque Bois-Francis	entente budgétée	150,00
Vivaco	asphalte froide	54,50
Entrepôt produit bureau	drum photocopieur	150,62
Buropro	jeux repayé otj	332,35
Vivaco	portes + matériel garage c.c.	578,68
Municipalité St-Adrien	niveleuse réparation chemin	388,20
Gesterra	production rapport compensation matières	344,93
Brico Béton Vibré	loc. mach. réparation chemins	1 246,02
Particulier	remb. taxe baisse éval.	39,76
René Poisson	réparation camion	5 392,20
Sani Sécur GD	caisse papier brun + essuie-tout	75,54
Vivaco	peinture garage c.c.	212,55
Rogers	2 cellulaires	229,07
Alain René	optimisation internet tel résolution	3 899,48
....	relocalisation + dépannage internet	840,33
....	rapport eau potable	103,48
....	fact. + surveillance internet	560,51
Christiane Leblanc		1 953,52

Mario St-Cyr	allocation déplacement sept.-20	300,00
Gilles Leblanc	c.c. août	100,00
Gesterra	transport matières septembre	3 685,55
....	traitement matières août	1 865,47
Jean-François Grimard	fauchage bord de chemin	1 500,00
Télébec	usine	97,68
Excavation Marquis Tardif	nettoyage fossés	5 072,21
Sel Warwick	60,31 tonnes sel à glace	6 913,53
Buropro	livres repayé otj	317,92
Receveur Général Canada		1 003,33
Eurofins		380,58
Petite caisse	clés entrée sous-sol entrée élec.	6,00
Claude Bergeron	remplacement poêle second printemps	229,95
Gesterra	vidange fosses (65) repayé	9 563,55
Petite caisse	courrier enregistré (2)	24,90
Editions FD	mise à jour code	99,23
Postes Canada	200 timbres	211,56
Exaavation Marquis Tardif	sable + mélange avec sel	9 376,21
Centre de l'Auto	réparation camion	250,92
Hydro Québec	éclairage	230,21
Ville de Victoriaville	2 <sup>e</sup> versement entente loisirs	1 800,21
Nort'Eau	adoucisseur d'eau usine	1 724,63
Sogetel	garage	33,30
....	c.c.	69,89
....	bureau	67,57
....	internet	609,37
Pompes Garand	DPD chlore	65,59
Brico Béton Vibré	replacer terre autour garage après EXP	219,88
Mario St-Cyr	assurance chargeuse	691,06
Postes Canada	circulaires	31,51
Geneviève Boutin	livre fonds culturel	26,20
Petite caisse	courrier enregistré (2)	24,90
Comité récréatif NDH	remb. service de garde	210,00
	Total	<u>79 016,97 \$</u>

+ salaires des employés : 5 770,12 \$

Avant la période de question du public, Madame Périard fait la lecture d'un texte résumant la rencontre privée des membres du conseil le 31 août dernier avec Marquis Tardif et son équipe, sur le sujet de l'exploitation d'une carrière.

Les gens sont invités à transmettre leurs questions ou commentaires par écrit au bureau municipal.

Une lettre signée par des contribuables est déposée par la suite et quelques questions sont posées sur ce même sujet.

Un contribuable s'adresse par la suite au conseil en lien avec le comportement d'un élu qui s'est produit lorsque ce dernier eut quitté la réunion.

Une période de question est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

Dépôt de la lettre de démission de M. Michel Roy au siège numéro 1.

Constat de vacance au siège numéro 1, en attente du ministère pour la suite des choses.

**01-09-20      RÉOLUTION AUGMENTATION SALAIRE CHARGÉE PROJET**

Attendu une demande de Mme Geneviève Boutin, chargée de projet, pour une augmentation de salaire en vertu des projets réalisés et les subventions reçues ces dernières années ;

Attendu les 10 années de service pour la municipalité ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une augmentation de salaire à Geneviève Boutin, selon le document remis à l'interne.

**02-09-20      RÉVISION PRIX FORMATION À DISTANCE ADMQ**

Attendu qu'il y a lieu de corriger la résolution numéro 06-08-20 ;

Attendu qu'il y aura lieu de former une nouvelle personne pour la direction générale ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer que les cours à distance coûteront 152 \$ chacun au lieu de 99 \$, lorsque viendra le moment.

Suivi mise à niveau usine d'eau potable : en attente de plans EXP.

**03-09-20      RÉOLUTION TAUX D'INTÉRÊTS TAXES RETARD**

Attendu la résolution numéro 01-04-20 concernant le taux d'intérêts à 0% pour les taxes retard et autres paiements jusqu'en septembre 2020 ;

Attendu qu'il pourrait y avoir encore des propriétaires dans le besoin ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger jusqu'au 31 décembre 2020 le taux d'intérêts à 0% pour les paiements des taxes municipales, versement, compensation, cotisation, tarif, créance, etc. exigibles pour l'année courante et impayés à ce jour.

**04-09-20      RÉOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE CAIN LAMARRE POUR 2021**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

**05-09-20      RÉOLUTION PROJET MODULES DE JEUX**

Attendu une demande d'aide financière auprès de Loisir Sport Centre-du-Québec et au Fonds AgriEsprit qui a été refusée pour le moment ;

Attendu qu'il y a lieu de corriger le projet concernant les modules de jeux ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aller de l'avant avec un nouveau projet de demande de soumission et de financement, toujours subventionné à 100 %.

Résolution pour chute à livres pour la bibliothèque : abandonné pour le moment.

Envoi des factures prochainement, pour les propriétaires qui ont fait une nouvelle installation septique en 2018-2019 sur le règlement d'emprunt municipal.

**06-09-20      RENOUVELLEMENT PROJET DE LOISIRS COLLECTIFS**

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

Attendu que les municipalités de Chesterville, Notre-Dame-de-Ham, Ham-Nord, Tingwick et Saint Rémi de Tingwick désirent présenter un projet de loisir collectif dans la cadre de l'aide financière.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Notre-Dame-de-Ham s'engage à participer au projet de Loisir collectif des Montagnes et à assumer une partie des coûts ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la municipalité de Ham-Nord organisme responsable du projet.

#### **07-09-20      RÉOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS**

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des rebombées économiques importantes ;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction ;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique. Transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

Suivi Rivière Bulstrode.

#### **08-09-20      ENTÉRINER ACHAT D'UN ADOUCISSEUR**

Attendu une demande de l'employé municipal que cet équipement faisait défaut à l'usine d'eau potable et qu'on devrait le remplacer immédiatement ;

Attendu une demande de prix à 2 fournisseurs ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un adoucisseur d'eau chez Nort'Eau au prix de 1 500 \$ plus taxes.

#### **09-09-20      RÉOLUTION APPEL PROJET MADA, SOUTIEN RÉALISATION PROJETS AÎNÉS**

Considérant que notre politique MADA arrive à échéance en décembre 2020 ;

Considérant l'importance qu'accorde la municipalité à l'apport des aînés dans la communauté et à leur maintien dans le milieu ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à

l'unanimité des conseillers présents de faire le dépôt d'une demande dans le cadre du programme de soutien à la démarche - Volet 1 - Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à payer sa part des coûts du projet. La municipalité nomme Geneviève Boutin, chargée de projets, comme responsable du dépôt de la demande et Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, comme personne autorisée à signer tous documents relatifs à la demande.

15 septembre, rencontre information Sentiers équestres, pour les membres du conseil et les loisirs.

### **10-09-20      ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE EXTERNE POUR LA RÉALISATION DE 2 PROJETS EN LOISIRS**

Attendu qu'il y a 2 projets à réaliser prochainement pour les loisirs, soit un guide du technicien en loisir ainsi qu'un projet pour les bibliothèques du loisir collectif ;

Attendu qu'il y avait une personne en charge à Chesterville mais que son contrat n'a pas été renouvelé ;

Attendu que cette ressource serait entièrement payée à même ces projets, le temps de les finaliser ;

Attendu que notre chargée de projet n'a pas le temps de s'occuper de ces projets à elle seule ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle, Mme Nolette a voté contre, il est résolu à la majorité des conseillers présents de faire l'engagement de Valérie Nault pour aider notre chargée de projet à finaliser ces 2 dossiers.

Transfert de poste :

- Réparation intérieure c.c. au poste forfait extérieur

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h49).

Accepter sur proposition de M. Jean-Marie Poulin

Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière







